

Désistement master 2

Par **Caroline42**, le **03/07/2018** à **12:02**

Bonjour à tous,

Je suis en difficulté par rapport à la procédure de transfert.

Etudiante cette année en M1 à Clermont-Ferrand, je suis admise en Master 2 à Lille, les inscriptions débutent le 6 juillet, donc j'ai déjà fait signer le formulaire de transfert à l'université d'accueil. Cependant, j'attends encore une réponse pour la fac de Saint-Etienne et de Lyon 2 en droit de l'entreprise et en droit social.

Je me demande si le fait de faire signer à mon université d'origine, l'autorisation de départ pour Lille serait ensuite un obstacle pour me désister si le dossier universitaire est déjà transféré ...

Est-ce que certains étudiants sont dans le même cas que moi ?

Merci pour vos réponses